

**LES ÉVALUATIONS DES AGENCES D'ASSURANCE QUALITÉ ET LES VISITES D'APPUI:
APPEL OUVERT À LA PARTICIPATION D'AGENCES AFRICAINES D'ASSURANCE QUALITÉ /
ORGANES DIRECTEURS D'ASSURANCE QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

L'initiative HAQAA2 annonce un appel à la participation au deuxième cycle d'évaluations pilotes d'agences d'assurance qualité basées sur les ASG-QA, ainsi que des visites d'appui pour d'autres organes directeurs d'assurance qualité en Afrique qui mettent en place leurs systèmes d'assurance qualité

CONTENU

Introduction.....	p.1
L'approche.....	p.2
À propos de HAQAA2.....	p.2
Objectifs, méthodologie et éligibilité : évaluations des agences	p.2
Objectifs, méthodologie et éligibilité : visites d'appui.....	p.4
Calendrier.....	p.5
Responsabilités et considérations financières.....	p.5
Processus de candidature et critères de sélection	p.6

INTRODUCTION

L'assurance qualité dans l'enseignement supérieur est reconnue comme un domaine stratégique clé dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui donne la priorité à un certain nombre d'outils et de mesures visant à harmoniser le secteur de l'enseignement supérieur africain et à le rendre à la fois réactif au niveau local et compétitif au niveau mondial. La collaboration en matière d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, et plus généralement l'harmonisation, est également un domaine de collaboration réussie dans le cadre de la stratégie commune Afrique-UE. L'objectif est d'établir des structures et des systèmes compatibles qui faciliteraient la mobilité universitaire et favoriseraient la comparabilité des qualifications.

Le soutien à la réalisation de ces objectifs a été fourni en 2015-2018 par l'initiative d'harmonisation de l'assurance qualité et de l'accréditation de l'enseignement supérieur africain (HAQAA), financée par l'Union européenne dans le cadre du partenariat stratégique Afrique-UE. Cette initiative a facilité l'élaboration des références et lignes directrices africaines pour l'assurance qualité ([ASG-QA](#)) et d'une méthodologie pour l'évaluations par les pairs des agences externes d'assurance qualité par rapport aux références des parties B et C des ASG-QA. En 2018, des équipes d'experts ont mené quatre évaluations pilotes des agences nationales d'assurance qualité externe et quatre visites d'appui dans les ministères de l'enseignement supérieur de cinq régions différentes de l'Union africaine.

Afin de poursuivre le développement et le renforcement de l'assurance qualité externe en Afrique, la deuxième phase de l'initiative HAQAA (HAQAA2 : 2020-2022) prévoit de coordonner **dix autres évaluations d'agences d'assurance qualité externe établies et cinq visites d'appui** dans les pays où il existe une agence d'assurance qualité nouvellement établie ou qui se préparent à en créer une. Le consortium de mise en œuvre de HAQAA2 est donc heureux de lancer cet appel à la participation des agences et des ministères.

L'APPROCHE

La méthodologie adopte une approche axée sur l'amélioration, en soutenant l'auto-amélioration des agences d'assurance qualité par un exercice d'auto-évaluation réfléchi et une visite sur site par une équipe d'experts en assurance qualité. L'exercice ne fonctionnera pas comme un outil de classement ou de notation et n'entraînera aucune conséquence formelle pour les agences et ministères participants.

Les évaluations fourniront des conclusions et des recommandations aux agences et aux ministères participants concernant leur développement ultérieur conformément aux attentes des ASG-QA. En parallèle, il s'agira de tester davantage la méthodologie d'évaluation et de promouvoir la sensibilisation aux ASG-QA et à d'autres aspects du Cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation (PAQAF), contribuant ainsi à la consolidation de la culture de la qualité et à une approche transparente et harmonisée de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain.

À PROPOS DE HAQAA2

L'harmonisation de l'enseignement supérieur africain, de l'assurance qualité et de l'accréditation (HAQAA) est une initiative qui a été mise en place pour soutenir le développement d'un système harmonisé d'assurance qualité et d'accréditation au niveau institutionnel, national, régional et continental panafricain. Elle est financée par la Commission de l'Union européenne, dans le cadre du partenariat stratégique Afrique-UE. La première phase (HAQAA1) a été mise en œuvre de 2016 à 2018. La deuxième phase (2019 - 2022) vise à exploiter, développer et promouvoir les résultats de HAQAA1.

Les objectifs spécifiques de HAQAA2 sont les suivants :

- Renforcer la culture de l'assurance qualité dans les établissements d'enseignement supérieur
- Renforcer les capacités des agences d'assurance qualité à mettre en œuvre les ASG-QA et à améliorer la coordination interrégionale
- Renforcer les capacités de l'UA dans la mise en œuvre du PAQAF

L'initiative HAQAA2 est mise en œuvre par l'Observatoire mondial (GLOBALOBS, chef de file du consortium), l'Association des universités africaines (AAU), l'Association européenne pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA) et l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD).

De plus amples informations et ressources sont disponibles sur le [site web de HAQAA2](#).

OBJECTIFS, MÉTHODOLOGIE ET ÉLIGIBILITÉ

Le présent appel à candidatures concerne deux types d'exercices : les évaluations d'agences et les visites d'appui.

1. ÉVALUATIONS D'AGENCES

OBJECTIFS

L'évaluation pilote donnera aux agences l'occasion d'être exposées à une évaluation externe en vue d'un développement ultérieur. L'intention est également de contribuer au processus de renforcement de la reconnaissance mutuelle des décisions d'accréditation parmi les agences d'assurance qualité en Afrique, sur la base d'une compréhension commune de la manière de procéder à l'assurance qualité externe et à l'accréditation. Les évaluations seront en même temps une opportunité de formation pour les experts et les agences, qui acquerront une expérience de première main dans l'application de l'ASG-QA via le modèle d'évaluation des agences.

Les évaluations ont les objectifs suivants, au profit des agences participantes :

- Soutenir le développement et l'amélioration générale de l'agence
- Soutenir l'agence dans l'adaptation et la mise en œuvre des références et des lignes directrices des ASG-QA
- Faciliter la mise en œuvre de procédures transparentes d'assurance qualité externe conformes aux références internationales
- Accroître la visibilité de l'agence au niveau national et international

MÉTHODOLOGIE

L'évaluation de l'agence comprendra les étapes suivantes :

- **Un rapport d'auto-évaluation produit par l'agence**, dans lequel elle décrit et réfléchit de manière critique sur ses politiques et ses pratiques. Plus précisément, l'agence précisera comment elle répond aux attentes énoncées dans les références du ASG-QA parties B et C.
- **Une visite de trois jours sur le terrain, menée par une équipe internationale d'experts en assurance qualité.** L'équipe sera composée de deux experts provenant d'Afrique et d'un expert provenant d'Europe. Si cela intéresse l'agence, des dispositions peuvent être prises pour inclure en plus un représentant des étudiants dans l'équipe. L'équipe rencontrera les parties prenantes internes et externes afin de vérifier les preuves et d'approfondir les questions soulevées dans le rapport d'auto-évaluation.
- **Un rapport de l'équipe d'évaluation décrivant les bonnes pratiques et les domaines à améliorer.** Le rapport évaluera aussi spécifiquement la mesure dans laquelle les politiques et les pratiques de l'agence sont conformes aux références des parties B et C de l'ASG-QA.

Le personnel sélectionné des agences participantes sera invité à un **séminaire de formation** afin d'améliorer sa compréhension des ASG-QA et du PAQAF, de discuter plus en détail de la méthodologie d'évaluation et de l'aider à se préparer à l'évaluation. Un débriefing en ligne sera également organisé pour recueillir les réactions des agences sur le processus d'évaluation.

Il est à espérer que l'agence utilisera les résultats de l'évaluation pour soutenir son développement futur. Toutefois, il est souligné qu'il s'agit d'un exercice volontaire et que l'évaluation n'a aucune conséquence formelle ou juridique.

Des efforts seront faits pour soutenir les évaluations dans les quatre langues officielles de l'Union africaine, si nécessaire : anglais, français, arabe ou portugais.

ADMISSIBILITÉ

Les agences d'assurance qualité établies de toute région d'Afrique sont éligibles pour une évaluation. Les agences doivent avoir des activités d'assurance qualité externe bien établies et indépendantes et démontrer un intérêt pour l'engagement régional et du continent africain.

Les agences qui ont fait l'objet d'une évaluation ou d'une visite d'appui en 2018 sont invitées à poser leur candidature si elles peuvent démontrer que des développements significatifs ont eu lieu depuis lors et justifier la motivation et la nécessité d'un suivi. Dans ce cas, l'évaluation tiendra compte des conclusions de la précédente visite d'évaluation/appui et évaluera les progrès réalisés.

2. VISITES D'APPUI

OBJECTIFS

Une visite d'appui est proposée dans les pays où l'agence d'assurance qualité n'est que récemment créée ou lorsque la responsabilité de l'assurance qualité est encore intégrée au ministère de l'éducation mais qu'il est prévu de créer une agence indépendante.

Les visites d'appui ont les objectifs suivants, au bénéfice de l'agence/du ministère participant :

- Soutenir la création et le développement rapide d'une agence indépendante de garantie de la qualité
- Soutenir l'agence/le ministère dans le développement d'activités conformes aux ASG-QA et faciliter la mise en œuvre de procédures externes transparentes d'assurance qualité qui respectent les normes internationales
- Sensibilisation aux ASG-QA et au PAQAF ainsi qu'aux bonnes pratiques internationales en matière d'assurance qualité externe
- Faciliter la discussion entre les parties prenantes afin de mieux comprendre les besoins locaux et de s'assurer que les activités sont adaptées à l'objectif

L'équipe de mise en œuvre du HAQAA discutera avec l'agence/le ministère pour affiner les objectifs et le programme de la visite sur site en fonction des besoins spécifiques de l'agence/du ministère.

MÉTHODOLOGIE

La visite d'appui comprendra les étapes suivantes :

- **Un rapport d'auto-évaluation produit par l'agence/le ministère**, dans lequel elle/il décrit et réfléchit de manière critique sur son approche de l'assurance qualité externe et sur les politiques et pratiques existantes. L'agence/ministère précisera comment elle/il répond aux attentes définies dans certaines références sélectionnées des parties B et C des ASG-QA et/ou comment elle/il prévoit de les satisfaire au fur et à mesure qu'elle/il développe le système national d'assurance qualité.
- **Une visite de trois jours sur le terrain, menée par une équipe internationale d'experts en assurance qualité.** L'équipe sera composée de deux experts provenant d'Afrique et d'un expert provenant d'Europe. Les experts rencontreront les parties prenantes internes et externes pour discuter des besoins locaux, des possibilités de développement et de l'adéquation des pratiques existantes. Des séances d'information et de réflexion seront organisées pour sensibiliser au PAQAF et discuter de l'évolution vers l'alignement avec les ASG-QA.
- **Un rapport de l'équipe d'évaluation décrivant les bonnes pratiques, les domaines à développer et, le cas échéant, des conseils en vue de la création d'une agence indépendante d'assurance qualité.** Le rapport mettra particulièrement l'accent sur l'alignement des activités sur certaines références des ASG-QA, parties B et C.

Les agences/ministères participants seront invités à un **séminaire de formation de deux jours** afin d'améliorer leur compréhension des ASG-QA et du PAQAF, de discuter plus en détail de la méthodologie d'évaluation et de les aider à préparer la visite d'appui. Un débriefing en ligne sera également organisé pour recueillir les réactions des agences/ministères sur les visites d'appui.

Il est à espérer que l'agence/ministère utilisera les résultats de la consultation pour soutenir son développement futur. Toutefois, il est souligné qu'il s'agit d'un exercice volontaire et que l'évaluation n'a aucune conséquence formelle ou juridique.

Des efforts seront faits pour soutenir les évaluations dans les quatre langues officielles de l'Union africaine, si nécessaire : anglais, français, arabe ou portugais.

ADMISSIBILITÉ

Les agences d'assurance qualité récemment créées ou d'autres organismes responsables du développement de l'assurance qualité externe, tels que le ministère de l'éducation, de toute région africaine, peuvent bénéficier d'une visite d'appui.

Les agences ou ministères qui ont eu une visite d'appui HAQAA en 2018 ne sont pas éligibles pour une autre visite d'appui. Cependant, les agences peuvent être éligibles pour une évaluation d'agence (voir ci-dessus).

LE CALENDRIER DES EVALUATIONS PILOTES ET DES VISITES D'APPUI

Les évaluations et les visites d'appui sont prévues dans les délais indiqués ci-dessous. Toutefois, l'équipe de mise en œuvre de HAQAA surveille la pandémie COVID-19 en cours, ainsi le calendrier et le format des formations et des visites sur site pourraient être adaptés en fonction des circonstances locales et des restrictions de voyage international.

Juillet à septembre 2020 : Période de candidature

Fin septembre 2020 : Sélection des agences/ministères participants par l'équipe de mise en œuvre de HAQAA

Octobre-novembre 2020 : Accord sur les termes de référence et autres documents contractuels, y compris l'affinement des besoins/objectifs spécifiques pour les visites d'appui

Décembre 2020 : Séminaire de formation (deux jours) pour les agences/ministères participants

Janvier-juin 2021 : Préparation des rapports d'auto-évaluation par les agences/ministères participants

Juillet 2021 : Soumission des rapports d'auto-évaluation aux équipes d'experts et à l'équipe de mise en œuvre du CQAH

Septembre-décembre 2021 : Visites sur site des équipes d'experts dans les agences/ministères participants

Mars 2022 : Les équipes d'experts soumettent leurs rapports aux agences/ministères participants et à l'équipe de mise en œuvre de HAQAA

LES RESPONSABILITÉS ET LES CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES

Les agences/ministères sélectionnés doivent s'engager à assumer les responsabilités suivantes :

- Fournir une personne de contact pour assurer la liaison avec l'équipe de mise en œuvre de HAQAA et l'équipe d'experts pour tous les aspects de la visite d'évaluation/appui
- Allouer des ressources suffisantes pour toutes les étapes de la visite d'évaluation/appui
- Participation de deux membres du personnel au séminaire de formation
- Préparation du rapport d'auto-évaluation
- Fournir à l'équipe d'experts toute documentation supplémentaire qu'elle pourrait demander
- Planifier et organiser le programme et la logistique des visites sur site, en collaboration avec l'équipe de mise en œuvre de HAQAA et l'équipe d'experts. Cela comprend :
 - Convenir à l'avance du programme des réunions/interviews et inviter les participants à y assister
 - Fournir des recommandations pour l'hébergement de l'équipe d'experts
 - Organiser le transport local de l'équipe d'experts (transfert entre l'aéroport, l'hôtel et les lieux de réunion)
 - Aménagement des salles de réunion
 - Organiser la restauration pendant les réunions (déjeuners et pauses-café)

- Participation à une réunion de débriefing en ligne pour fournir un retour d'information sur la visite d'évaluation/appui

Il n'y a pas de frais pour participer à une visite d'évaluation ou d'appui. L'initiative HAQAA couvrira les frais des équipes d'experts qui effectueront les visites sur site. Cela comprend leurs honoraires, leur vol, leur hôtel et leur indemnité journalière. L'initiative HAQAA couvrira également les frais de voyage et d'hébergement du personnel des agences/ministères pour participer au séminaire de formation.

L'agence/ministère participant doit couvrir les ressources et les coûts suivants :

- Le temps du personnel impliqué dans la participation au séminaire de formation, la préparation du rapport d'auto-évaluation, l'organisation et l'accueil de la visite sur site.
- Le transport local pour l'équipe d'experts pendant la visite sur site.

PROCESSUS DE CANDIDATURE ET CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des agences/ministères qui participeront aux évaluations et aux visites d'appui sera effectuée par l'équipe de mise en œuvre de HAQAA (représentants de GLOBALOBS, de l'AUA, du DAAD et de l'ENQA). Lors de la sélection, l'équipe de mise en œuvre de HAQAA tiendra compte des éléments suivants

- La motivation et l'engagement de l'organisation à participer à l'exercice
- Si les attentes de l'organisation correspondent à ce que la visite d'évaluation/appui peut offrir de façon réaliste
- La diversité des organisations sélectionnées (représentation géographique et linguistique et niveau de développement)

Les agences et ministères intéressés sont invités à soumettre un formulaire de candidature (voir annexe). La demande doit être signée par le représentant légal de l'organisation.

Les candidatures et les questions éventuelles doivent être envoyées par courrier électronique à Anna Gover : anna.gover@enqa.eu. Les candidatures peuvent être soumises en anglais, en français ou en portugais.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 11 septembre 2020.